

**« Marie de Jérusalem : Fille de Sion ;
Mère du Messie ; Mère de l'Eglise »**

« Au terme de sa vie terrestre, (nous croyons que) la Vierge Marie a été élevée, corps et âme, à la gloire du ciel », où elle intercède comme notre mère auprès de son divin Fils¹. Mais la définition solennelle du dogme de l'Assomption en 1950 n'est intervenue qu'au terme d'un long cheminement de la pensée et de la piété de l'Eglise : c'est ce que je voudrais montrer ici, en mettant en évidence tout ce qui rattache Marie à la ville sainte de Jérusalem, ce qui permet de lui appliquer certains psaumes et prophéties concernant la nouvelle Jérusalem².

Tout d'abord, nous savons que pour S. Luc, l'Ancienne Alliance aboutit à Jérusalem, et la Nouvelle Alliance sort de Jérusalem³. Dans cette perspective, S. Luc nous présente 3 scènes auxquelles la Vierge Marie est associée, et qui se situent à Jérusalem : Présentation au Temple ; Jésus perdu et retrouvé au Temple ; puis, au Cénacle, Marie en prière avec les apôtres dans l'attente de l'Esprit Saint⁴. Ajoutons-y le témoignage capital de S. Jean sur la présence de Marie au pied de la Croix, et sa résidence chez le disciple bien aimé⁵. Ce sont là déjà des indications significatives.

Le plus ancien écrit concernant la Vierge Marie, à savoir le « Protévangile de Jacques », vers le milieu du 2^{ème} siècle, décrit la jeunesse de la Vierge Marie, la naissance et l'enfance de Jésus ; la virginité perpétuelle de Marie y est affirmée avec force détails ; mais rien n'est dit sur la fin de sa vie terrestre⁶.

Ensuite, il faut avouer que la trame historique semble avoir été rompue : par deux fois, en effet, en 70, puis en 133, à la suite des deux révoltes des Zélotes, les Romains s'emparent de Jérusalem, incendient, tuent, détruisent ; les chrétiens d'origine juive se réfugient d'abord à Pella, au-delà du Jourdain⁷, puis vont se trouver dispersés en Jordanie et en Syrie ; certains seront bientôt marginalisés et coupés du reste de l'Eglise⁸. Dès 131, l'empereur Hadrien décide de construire une ville romaine, entièrement nouvelle, Aelia Capitolina, recouvrant tous les anciens lieux du culte ; les Juifs, même devenus chrétiens, auront interdiction d'y pénétrer à partir de 135⁹. Une communauté chrétienne va cependant se reconstituer peu à peu, mais avec des chrétiens d'origine païenne, et les évêques de Jérusalem seront désormais choisis parmi eux¹⁰.

Au milieu de tels bouleversements, la transmission des traditions relatives à la destinée finale de la Vierge Marie apparaît bien problématique. Pour ce qui est du Saint Sépulcre, l'évêque Macaire, soutenu par Constantin et bientôt, sur place, par sa mère, sainte Hélène, ne semble pas avoir hésité pour en dégager le site sous le Forum d'Aelia¹¹. Il n'en va pas de même pour les souvenirs concernant la Vierge Marie, car les nombreux documents dont nous disposons ne remontent pas au-delà du 5^{ème}, plutôt du 6^{ème} siècle. Il ne semble donc guère possible d'accorder une valeur historique certaine aux 4 lieux de culte dédiés à la Vierge Marie, à Jérusalem ou sur la route de Bethléem, parmi lesquels les deux Eglises de la Dormition existant encore aujourd'hui à Gethsémani et au Mont Sion¹².

Cette multiplicité des sanctuaires témoigne de l'essor extraordinaire de la dévotion à Marie à partir du 5^{ème} siècle¹³. Mais elle résulte aussi du fait qu'à une époque où les conflits étaient incessants entre partisans et adversaires du Concile de Chalcédoine, chaque camp

voulait disposer d'un sanctuaire marial pour accueillir les pèlerins ¹⁴. Toujours est-il qu'à la grande époque où s'épanouit à Jérusalem ce culte marial fervent, qui a favorisé l'émergence de notre doctrine de l'Assomption, c'est-à-dire à la fin du 6^{ème} et au début du 7^{ème} siècle, nous savons – car nous avons conservé plusieurs homélies – que les célébrations en l'honneur de la Vierge Marie duraient trois jours ¹⁵ :

- le 13 août, célébration de la Mémoire de Marie, mère de Dieu, à mi-chemin entre Jérusalem et Bethléem, et procession jusqu'au mont Sion ;
- le 14 août, dans ce sanctuaire de la Sainte Sion (le plus tardif des trois lieux proposés), célébration de la Dormition ;
- le 15 août, procession au sanctuaire de Gethsémani (le plus ancien des trois), où l'on célébrait son Assomption.

Peu de temps après, la cruelle invasion des Perses, en 614, va ravager la Ville sainte ; puis seront les drames de l'occupation arabe (638) et turque (1071), provoquant les Croisades (1099-1187). Mais les chrétiens de Jérusalem auront eu le temps de nous léguer – et nous croyons que c'est sous l'inspiration du Saint Esprit – un approfondissement remarquable de la place de la Vierge Marie auprès du Christ Ressuscité et de son intercession à notre égard.

Autant qu'on puisse en juger d'après les nombreux documents dont nous disposons – du 5^{ème} au 8^{ème} siècles – il semble qu'on soit passé peu à peu d'une fête de la Mémoire de Marie, honorant sa maternité divine, déjà le 15 août en Palestine, à une fête de la Dormition ^{15bis} : en effet, après avoir affirmé solennellement au Concile d'Ephèse, en 431, que la Vierge Marie est vraiment mère d'un Fils qui est vraiment Dieu, on a commencé à se demander ce qu'elle était devenue au terme de sa vie terrestre, à une époque – 4^{ème} et 5^{ème} siècles – où se multiplient les inventions de reliques ¹⁶.

- Dès la fin du 5^{ème} siècle, dans la tradition syriaque, on trouve le plus souvent affirmé le transfert du corps de Marie, après sa mort, au paradis, sous l'arbre de vie, afin de la protéger de la corruption ¹⁷. Parfois est envisagé une réunion provisoire de l'âme et du corps ¹⁸. Parfois, il est précisé que la Vierge est « vivante au paradis » ¹⁹. Selon un texte copte, son âme a été transportée « dans les lieux de l'immortalité » ²⁰.
- Au début du 6^{ème} siècle, la plus grande partie de la tradition copte, suivie par certains textes arabes ou éthiopiens, distinguent deux fêtes en l'honneur de Marie : La Dormition, célébrée le 29 janvier, et l'Assomption, célébrée le 22 août : les apôtres ont déposé le corps de Marie au tombeau, et, après une intervalle de 206 jours ²¹, Jésus apparaît pour la ressusciter et la faire monter au ciel ²². D'autres traditions mentionnent souvent un intervalle de trois jours ²³, ce qui annonce le rapprochement des deux fêtes.
- Vers la fin du 6^{ème} siècle, pour uniformiser ces usages divergents, l'empereur Maurice (582-602) institue la fête de la Dormition et de l'Assomption au 15 août, dans le sanctuaire de Marie à Gethsémani ²⁴. Dès lors, l'ensemble de la tradition grecque et latine affirme clairement qu'après sa mort, Marie a été élevée au ciel en son corps et en son âme ²⁵ : ce sera la définition adoptée par Pie XII.
- Malgré certaines imprécisions concernant le passage de Marie par la mort ²⁶, et bien que ce point n'ait pas été tranché, à dessein, par la définition papale, on doit retenir de ce survol sommaire de la tradition homilétique une affirmation massive de la séparation de l'âme et du corps, ainsi que d'un séjour plus ou moins bref de

Marie au tombeau, ce qui justifie la doctrine de la Dormition, préalable à l'Assomption. Si nous nous laissons guider par la longue et laborieuse élaboration de cette doctrine devenue la foi de l'Eglise, il convient de maintenir que la Vierge Marie est bien passée par la mort, comme son divin Fils²⁷, sans y rester soumise, et qu'elle est présente à ses côtés en son corps et en son âme pour y intercéder en notre faveur²⁸. Comment pourrait-on rendre compte des nombreuses apparitions de la Vierge Marie reconnues par l'autorité de l'Eglise, si nous refusions de croire à son Assomption ?

« Marie de Jérusalem » : le titre de cette étude paraît amplement justifié ; en effet, il reste *possible* que la Vierge Marie soit née, et ait grandi à Jérusalem, où l'on garde le souvenir de la maison de ses parents, près de la piscine de Béthesda, à l'origine de l'Eglise Sainte-Anne²⁹.

- Il semble *plausible* qu'elle y ait terminé sa vie terrestre³⁰, probablement avant 70, au pied du Mont des Oliviers : l'église dédiée à Marie dans la vallée du Cédron est la plus ancienne (milieu du 5^{ème} siècle), et c'est le seul site où l'on ait mis à jour une tombe datant du 1^{er} siècle. Bien qu'on ne puisse en dire davantage au plan historique et que la transmission d'une tradition orale, nous l'avons dit, paraisse bien aléatoire, le souvenir d'un monastère de « Sainte Marie au mont des Oliviers », lieu de l'Ascension du Christ, où Marie aurait eu l'habitude de venir méditer³¹, stimule au moins notre piété, car il y eut effectivement un temps où la vie contemplative de l'Eglise était principalement condensé en sa personne.
- Enfin, il est *certain*, comme nous l'avons montré, que notre dévotion envers la Vierge Marie, et notre foi en son Assomption glorieuse, s'enracine essentiellement dans l'extraordinaire mouvement de piété et de foi des chrétiens de Jérusalem, aux 5^{ème} et 6^{ème} siècle³².

Cependant les pèlerins ayant visité Ephèse objecteront qu'on leur a montré, sur la montagne du Bulbul-Dagh, les ruines d'un ancien sanctuaire, présenté comme la maison supposée de la Vierge Marie, et qui aurait été transformé en église après sa mort ; malheureusement les ruines de cette petite église, dénommée « Panaghia-Capouli » (« Porte de la Toute Sainte ») ne peuvent en aucun cas remonter au-delà du 4^{ème} siècle : il pourrait s'agir d'un sanctuaire païen, transformé en église chrétienne et dédié ultérieurement à la Vierge Marie. Il n'existe aucune grotte dans les environs correspondant aux descriptions minutieuses d'A.-C. Emmerich, où Marie aurait été ensevelie, avant de ressusciter et d'être enlevée au ciel. Aucun document ancien ne mentionne une maison de Marie, ni son tombeau, à Ephèse ; aucun culte marial n'y apparaît avant la fin du 19^{ème} siècle³³. En définitive, « aussi bien pour Ephèse que pour les environs, on se trouve en présence d'une absence totale de tradition »³⁴.

Nous voici donc en mesure de percevoir pleinement la profondeur des liens qui unissent la Vierge Marie, non seulement à la *ville* de Jérusalem, mais plus encore à la *figure biblique* de Jérusalem³⁵ : chez les prophètes et dans plusieurs psaumes, la ville sainte est personnifiée comme « Fille de Sion », à la fois épouse, mère et vierge³⁶ : dans la perspective du mystère de l'Assomption, retenons seulement le thème de la maternité :

- Dans la finale du prophète Isaïe, la Femme-Sion est en même temps la mère du Messie et d'un peuple nouveau³⁷, et le prophète la félicite, comme le fera l'ange Gabriel en s'adressant à la Vierge Marie : « Réjouis-toi, Jérusalem, jubilez à cause d'elle vous tous qui l'aimez »³⁸.

- Quelques chapitres auparavant, dans notre belle lecture de la fête de l'Epiphanie, la Femme-Sion rappelle ses enfants de l'Exil pour qu'ils rentrent à Jérusalem et y forment, sur la colline de Sion, le nouveau peuple de Dieu ³⁹ : nous pouvons considérer que cette prophétie a connu une certaine réalisation lors des processions solennelles de Bethléem au Mont Sion, où la Dormition était célébrée le 14 août ⁴⁰, à la fin du 6^{ème} siècle ou au début du 7^{ème} siècle. En tout cas, elle éclaire pour nous de façon saisissante la parole de Jésus crucifié s'adressant à sa mère : « Femme, voici ton Fils ! » ⁴¹. En effet, si nous considérons qu'au pied de la Croix de Jésus, le disciple bien-aimé nous représentait tous ⁴², il en résulte que la Vierge Marie désignée par Jésus comme la « Femme » ^{42bis}, réalise en sa personne les prophéties d'Isaïe adressées à la Femme-Sion, Jérusalem personnifiée ⁴³.

En conclusion, la Vierge Marie intervient non seulement avant la manifestation du Messie, mais dans le prolongement de sa mission de salut : aux noces de Cana, elle se présente encore comme la Mère du Messie ⁴⁴, désireuse de Le voir se manifester publiquement ⁴⁵, et donc, comme la Fille de Sion qui engendre le Messie ⁴⁶ ; cependant, à la fin de la scène, elle prend place parmi les disciples de son Fils ⁴⁷, puis se tient dans l'ombre tout au long de son ministère public. Mais au moment décisif, elle est là, au pied de la Croix ⁴⁸, participant comme la Femme de l'Apocalypse à l'enfantement douloureux du nouveau Peuple de Dieu ⁴⁹ ; car, dès avant l'Ascension et la Pentecôte, où elle prend place au cœur de la communauté nouvelle ⁵⁰, Jésus nous révèle qu'elle sera désormais une mère pour ses disciples ⁵¹. En effet, par son intercession maternelle, elle contribue à nous engendrer à la vie de la grâce, en nous rendant humbles et dociles à l'action de l'Esprit Saint ⁵².

Mais revenons à Jérusalem : dans l'Épître aux Galates, S. Paul nous enseigne que c'est la Jérusalem Céleste qui est notre mère ⁵³, car nous sommes les enfants de la promesse ⁵⁴, c'est-à-dire du don gratuit du salut ; par là, sans savoir encore qui devrait l'exercer, il décrit le rôle et la place de la Vierge Marie. En effet, comment celle qui personnifie la Jérusalem Céleste ⁵⁵ ne serait-elle pas la première introduite dans cette Cité céleste ? Sitôt la dispersion des apôtres à partir de Jérusalem ⁵⁶, Jésus a dû associer sa mère à sa gloire céleste, pour qu'elle puisse exercer pleinement à notre égard et jusqu'à la fin des temps, sa médiation maternelle ⁵⁷ : en accueillant fidèlement la Vierge Marie dans l'intimité de notre cœur, comme le disciple bien aimé ⁵⁸, laissons-la nous *modeler* spirituellement à l'image de son divin Fils ⁵⁹, jusqu'au jour où c'est elle qui nous accueillera dans le Bonheur de la Jérusalem céleste. Amen.

Edition revue et augmentée, 5 mars 2003

* * *

* *

*

NOTES

¹ Cf. Const. Apost. « *Munificentissimus* », 1.12.50 ; Const. « *Lumen Gentium* », 21.12.64, n° 59 et 62.

² Voir les textes cités par le *Vocabulaire de Théologie Biblique*, art. « Jérusalem », A.T. III, Vers la Jérusalem nouvelle, col. 483-4.

³ Cf. Lc 1, 8-25 ; 24, 44-53.

⁴ Lc 2, 22-38 ; 41-50 ; Ac 1, 12-14.

⁵ Jn 19, 26-27 ; cf. Ignace de la Potterie : « *Marie dans le Mystère de l'Alliance* », coll. Jésus et Jésus-Christ, n° 34, Desclée, 1988, pp. 248-251.

⁶ Cf. J. Quasten : « *Initiation aux Pères de l'Eglise* », Cerf, 1955, t. 1, pp. 137-141.

⁷ Cf. Eusèbe, H.E. III, V, 3 : S.C. 31, 102-3.

⁸ Cf. *Suppl. Dict. Bible*, t. 4, art. « Judéo-chrétiens », col. 1313-4.

⁹ Cf. M. Join-Lambert : « *Jérusalem, israélite, chrétienne, musulmane* », coll. « Les Hauts Lieux de l'Histoire ». A. Guillot, 1957, pp. 70-74.

¹⁰ Cf. Eusèbe H. E. IV, VI, 4 : S.C. 31, 166.

¹¹ Cf. Join-Lambert, *op. cit.*, pp. 87-89.

¹² Ajoutons-y l'Eglise Sainte Anne, où l'on célèbre la Nativité de Marie depuis le 6^{ème} siècle (cf. S. C. Mimouni : « *Dormition et Assomption de Marie. Histoire des traditions anciennes* », coll. Théologie historique, n° 98, Beauchesne, 1995, p. 479) ; les témoignages relatifs à la Dormition de Marie dans une maison du Mont Sion ne remontent pas au-delà de la fin du 6^{ème}, ou du 7^{ème} siècle (cf. Mimouni, *op. cit.* pp. 540-4) ; l'actuelle Basilique a été construite par les Bénédictins de Beuron au début du 20^{ème} siècle (cf. *Dict. Hist. Géogr. Eccl.* t. 27, col. 1104-5). On peut situer la construction d'une église dédiée à Marie dans la vallée de Gethsémani dès le milieu du 5^{ème} siècle (cf. Mimouni, *op. cit.* pp. 512, 514-5). Le P. Bagatti y a mis à jour une tombe datant du 1^{er} siècle (*op. cit.* pp. 575-6) ; mais la tradition du tombeau de Marie à Gethsémani n'apparaît qu'au 6^{ème} siècle (*op. cit.* pp. 515 ; 561 ; 570 ; voir la conclusion de S.C. Mimouni, pp. 577-78).

¹³ Selon R. Laurentin : « *Court traité de théologie mariale* », Lethielleux, 1953, p. 47 : « Les premières fêtes mariales apparaissent en Orient peu avant le Concile d'Ephèse (431). A partir de cette date, elles ne cessent de croître en nombre et en solennité. Chaque année dans chaque église en fête, on prononce des homélies sur ses mystères, on chante des hymnes dont la richesse iront grandissant... L'enthousiasme qui saisissait l'âme durant ces fêtes créait un climat favorable... à la découverte des derniers privilèges de Marie. C'est dans les homélies byzantines, surtout aux 7^{ème} et 8^{ème} siècles, que nous voyons se dégager trois points d'une importance considérable : la sainteté originelle de Marie, sa médiation et son Assomption ».

¹⁴ Cf. S.C. Mimouni, *op. cit.* , pp. 305-6 ; 470 ; 512, 514-5 ; 530-1, etc.

¹⁵ Cf. *op. cit.* p. 544.

^{15 bis} « Les textes oscillent entre les notions de *dormition* : le corps de Marie séparé de l'âme et transporté dans un lieu caché, attend dans l'incorruption la résurrection finale, et d'*assomption* (l'âme est réunie au corps élevé auprès du Christ dans la gloire), avec ou sans résurrection, car dans certains textes, Marie est immortelle. La croyance en la dormition semble être la plus ancienne, souvent supplantée ensuite par l'assomption. Certains textes ont la dormition suivie de l'assomption ». *Dict. critique de théologie*, sous la dir. de J.Y. Lacoste, art. « Marie, I, 4, p. 709, PUF, 1998.

¹⁶ Cf. S.C. Mimouni, *op. cit.* p. 363-4.

¹⁷ Cf. *op. cit.*, pp. 59-60 ; 125-6 ; 286, etc.

¹⁸ Par exemple *op. cit.* pp. 83-84 ; p. 130, n°4 ; p. 151 ; p. 285, note 108.

¹⁹ Notamment *op. cit.* pp. 144 et 285.

²⁰ Cf. *op. cit.* pp. 177-178 : voir aussi pp. 336-7.

²¹ Cf. *op. cit.* pp. 62-63 ; 187-8.

²² Cf. *op. cit.* pp. 184.

²³ Cf. *op. cit.* pp. 191-3, pour la traduction copte ; mais ce thème est fréquent dans d'autres traditions. Cf. tableau des pages 348-9.

²⁴ Cf. *op. cit.* pp. 67-68, avec la note 95.

²⁵ Cf. par ex. pour la tradition grecque, pp. 153 ; 156-8 ; et pour la tradition latine, p. 272 ; 275-6. Pour l'ensemble de la tradition littéraire, consulter le tableau récapitulatif de S.C. Mimouni, *op. cit.*, pp. 351-2.

²⁶ Cf. *op. cit.* p. 132 ; p. 179.

²⁷ Cf. *op. cit.* p. 169.

²⁸ Cf. Const. « *Lumen gentium* », ch. VIII, n° 62.

²⁹ Cf. S.C. Mimouni, *op. cit.*, pp. 476-9 ; 484-6.

³⁰ Les témoignages anciens ne sont aucunement favorables à un séjour de Marie à Ephèse (cf. *Suppl. Dict. Bible*, t. 1, art. Assomption, col. 646-7) ; les fouilles archéologiques n'y ont décelé aucun vestige d'un tombeau de Marie. Seule demeure vraisemblable la Dormition de Marie à Jérusalem, et sa sépulture à Gethsémani, ou dans la vallée de Josaphat (*op. cit.* col. 652-9 ; S.C. Mimouni, *op. cit.* pp. 345-7 ; 587) ; voir ci-après, note 33. Le départ de Jean pour Ephèse n'aurait eu lieu qu'après le passage de Marie « de cette vie à une autre » (*op. cit.* p. 503).

³¹ Cf. *op. cit.* p. 551.

³² Cf. *op. cit.* pp. 371-471 : « La liturgie mariale de Jérusalem à l'époque byzantine », qui comportent des témoignages impressionnants sur l'ampleur de ce culte.

³³ Cf. *op. cit.* pp. 586-7 ; 591, note 15 ; pp. 592-3. Dès 1928, L. Heidet et L. Pirot avaient vigoureusement réfuté la thèse d'un tombeau de Marie à Ephèse, que ce soit dans l'église du Concile de 431, ancien bâtiment romain de la fin du 2^{ème} siècle, ou dans les environs d'une maison de la Vierge, prétendument découverte d'après les visions d' A.C. Emmerich, sur la montagne du Bulbul-Dagh (cf. *Suppl. Dict. Bible*, t. 1, art. : « Ephèse », col. 645-652).

Un seul manuscrit tardif, daté de 874, reflétant une tradition syrienne jacobite, mentionne la mort et la sépulture de la Bienheureuse Marie, auprès de Jean l'évangéliste, à Ephèse ; mais la date indiquée (7^{ème} année de Domitien : 87) supposerait que la Vierge Marie aurait vécu jusqu'à environ 107 ans ! (cf. S.C. Mimouni, pp. 588-9). « Cette tradition relève probablement d'une époque où le siège d'Ephèse avait besoin de s'affermir face à la montée de la prépondérance du siège de Constantinople » (idem p. 590).

³⁴ Conclusion de Mgr L. Duchesne, citée par S.C. Mimouni, p. 594, note 23, ainsi que déjà par le *Suppl. Dict. Bible*, t. 1, col. 552.

³⁵ Cf. ci-dessus, note 2.

³⁶ Cf. Ignace de la Potterie, *op. cit.* pp. 19-35 : « L'arrière-plan biblique de la figure néotestamentaire de Marie ».

³⁷ Cf. Isaïe 66, 7-8.

³⁸ Cf. Is. 66, 10, comparé à Lc 1, 28 grec : « *Châtré* », et à So 3, 14 ; Za 9, 9 ; I. de la Potterie, *op. cit.* pp. 48-51 ; R. Laurentin : « *Structure et théologie de Luc I-II* », Gabalda, 1957, pp. 66-7.

³⁹ Cf. Isaïe 60, 4, 9-11, 15-16.

⁴⁰ Cf. S.C. Mimouni, *op. cit.*, pp. 535-6 ; 543-4.

⁴¹ Jn 19, 26 : pour une saine exégèse de cette scène capitale, nous suivons I. de la Potterie, *op. cit.*, ci-dessus note 5, chap. VI : « La maternité spirituelle de Marie », et non pas l'étrange explication de H. van den Bussche : « *Jean* », coll. Bible et vie chrétienne, Desclée de Brouwer, pp. 527-8.

⁴² Cf. I. de la Potterie, *op. cit.* pp. 242-3, avec les références aux notes 20 et 21 à M. Dibelius et M. Thurian ; contra : H. van den Bussche, *op. cit.* pp. 525-6.

^{42 bis}. Cf. I. de la Potterie, *op. cit.* p. 185 ; 225-9.

⁴³ Cf. I. de la Potterie, *op. cit.* pp. 225-8 ; surtout 244-8.

⁴⁴ Cf. Jn, 2, 1.

⁴⁵ Cf. Jn 2, 3 : « Ils n'ont plus de vin ».

⁴⁶ Cf. Is 66, 7.

⁴⁷ Cf. Jn 2, 12.

⁴⁸ Cf. Jn 19, 25.

⁴⁹ Cf. Ap. 12, 1-2, et mon homélie du 15.8.02 : « *La Femme revêtue du soleil, couronnée de 12 étoiles* », pp. 2-3.

⁵⁰ Cf. Ac 1, 14.

⁵¹ Cf. Jn 19, 26 ; à la suite de P.M. de Goedt, le P. I. de la Potterie démontre qu'il s'agit d'un « schème de révélation », établissant une nouvelle relation entre la mère de Jésus et le disciple bien aimé : *op. cit.* pp. 241-2, et la note 16.

⁵² Cf. Const. « *Lumen gentium* », chap. VIII, § III, n° 62 ; Jean-Paul II, Encycl. « *La Mère du rédempteur* », 1^{ère} partie, n°, 21-25, et 3^{ème} partie, n° 40.

⁵³ Cf. Gal. 4, 26.

⁵⁴ Cf. Gal 4, 28.

⁵⁵ Cf. Const. « *Lumen gentium* », chap. VIII, § V, n° 68, et la préface de l'Assomption désignant la Vierge Marie : « parfaite image de l'Eglise à venir, *aurore de l'Eglise triomphante* ». Au terme de son étude, le P. I. de la Potterie cite saint Germain de Constantinople, *op. cit.* pp. 285-6 : « Elle est réellement la ville glorieuse, la *Sion spirituelle* » ; « Réjouis-toi nouvelle Sion et divine Jérusalem, sainte ville du Grand Roi ».

⁵⁶ Plusieurs documents anciens de la tradition grecque évoquent un rassemblement des apôtres, plus ou moins miraculeux, autour du tombeau de Marie, ce qui supposerait que leur dispersion missionnaire a déjà eu lieu ? Cf. S.C. Mimouni, *op. cit.* pp. 121, 130, 150, etc., et ci-dessus, note 30.

⁵⁷ Cf. Const. « *Lumen gentium* », chap. VIII, § III, n° 62 ; § V, n° 69 ; le texte conciliaire n'hésite pas, avec les précisions qui s'imposent, à attribuer à la Vierge Marie le titre de « *médiatrice* » ; la 3^{ème} partie de l'Encyclique de Jean-Paul II : « *La Mère du Rédempteur* », s'intitule : « La médiation maternelle » ; nos. 38-41 ; voir déjà les nos. 21-22.

⁵⁸ Cf. ci-dessus, note 5.

⁵⁹ Thème illustré par Saint Louis-Marie Grignon de Montfort : « *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge* ». Les traditions françaises, 1947, chap. VII, art. VI : « Transformation des âmes en Marie à l'image de Jésus-Christ », nos 218-221, à la suite de S. Augustin s'adressant à la Vierge Marie, sermon 208, cité note 16 : « Tu es digne d'être appelé le *moule de Dieu* » c'est-à-dire le moule propre à former des enfants de Dieu.

* * *

* *

*